



Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée Délégation de l'Aménagement et des Programmes

Tél: 01.70.03.60.32 Fax: 01.49.75.39.48 pascale.strysovsky@adp.fr Direction Départementale des Territoires de l'Oise

Service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie 40, rue Jean Racine BP 20317 60021 Beauvais Cedex

A l'attention de Fabien NOYE

V/Réf: Lettre du 14 Septembre 2015

N/Réf.: DMOP/SPC/15/246

Orly, le 27

2 2 OCT. 2015

Objet : Révision du SCOT de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance

Par délibération du 18 Juin 2015, la Communauté de Communes du Pays de Valois a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) sur les 62 communes de :

Acy-en-Multien, Antilly, Auger-Saint-Vincent, Autheuil-en-Valois, Bargny, Baron, Bethancourt-en-Valois, Betz, Boissy-Fresnoy, Bonneuil-en-Valois, Bouillancy, Boullarre, Boursonne, Bregy, Chevreville, Crepy-en-Valois, Cuvergnon, Duvy, Emeville, Ermenonville, Etavigny, Eve, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Fresnoy-le-Luat, Gilocourt, Glaignes, Gondreville, Ivors, Lagny-le-Sec, Levignen, Mareuil-sur-Ourcq, Marolles, Montagny-Sainte-Félicité, Morienval, Nanteuil-le-Haudouin, Neufchelles, Ognes, Ormoy-le-Davien, Ormoy-Villers, Orrouy, Peroy-les-Gombries, (Ie) Plessis-Belleville, Reez-Fosse-Martin, Rocquemont, Rosières, Rosoy-en-Multien, Rouville, Rouvres-en-Multien, Russy-Bemont, Sery-Magneval, Silly-le-long, Thury-en-Valois, Trumilly, Varinfroy, Vauciennes, Vaumoise, Ver-sur-Launette, Versigny, Vez, (Ia) Villeneuve-sous-Thury, Villers-Saint-Genest.

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Correspondance : 103 Aérogare Sud - CS 90055 - 94396 ORLY AEROGARE CEDEX

Je vous informe que les communes de Acy-en-Multien, Antilly, Auger-Saint-Vincent, Autheuil-en-Valois, Bargny, Baron, Bethancourt-en-Valois, Betz, Boissy-Fresnoy, Bonneuil-en-Valois, Bouillancy, Boullarre, Boursonne, Bregy, Chevreville, Crepy-en-Valois, Cuvergnon, Duvy, Emeville, Ermenonville, Etavigny, Eve, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Fresnoy-le-Luat, Gilocourt, Glaignes, Gondreville, Ivors, Levignen, Mareuil-sur-Ourcq, Marolles, Montagny-Sainte-Félicité, Morienval, Nanteuil-le-Haudouin, Neufchelles, Ognes, Ormoy-le-Davien, Ormoy-Villers, Orrouy, Peroy-les-Gombries, Reez-Fosse-Martin, Rocquemont, Rosières, Rosoy-en-Multien, Rouville, Rouvres-en-Multien, Russy-Bemont, Sery-Magneval, Silly-le-long, Thury-en-Valois, Trumilly, Varinfroy, Vauciennes, Vaumoise, Ver-sur-Launette, Versigny, Vez, (Ia) Villeneuve-sous-Thury, Villers-Saint-Genest sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Les communes de *Lagny-le-Sec* et *(le) Plessis-Belleville* sont concernée par les documents approuvés suivants :

## **AERODROME PARIS- CHARLES-DE-GAULLE**

<u>Plan d'Exposition au Bruit</u> approuvé par Arrêté inter préfectoral 07-0447 du 03.04.2007 Zone(s) de bruit : **D** 

Jean Tissier Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD